



Demande de propositions (DP) : Recrutement au secondaire et développement précoce du bassin de candidats pour l'admission aux facultés de médecine dentaire

1. Introduction et contexte

En 2019, l'Association dentaire canadienne (ADC) s'est engagée à investir 1 million de dollars afin de soutenir la recherche sur les processus d'admission aux facultés de médecine dentaire au Canada. Cet investissement visait à renforcer les données probantes à l'appui des outils et des processus d'admission et d'en assurer la pertinence continue pour la profession. En collaboration avec les facultés de médecine dentaire canadiennes et d'autres partenaires, l'ADC a établi un programme national de recherche axé sur la validité prédictive, l'équité, les compétences professionnelles et l'identification de pratiques prometteuses en matière d'admission. Les premiers projets ont examiné le rôle des évaluations de la dextérité manuelle et exploré les caractéristiques humanistes des candidats retenus par les facultés de médecine dentaire.

Après les perturbations causées par la pandémie, l'ADC a réuni de nouveau son comité de recherche sur les admissions en 2025 afin de réévaluer les priorités et de déterminer les possibilités d'utilisation des fonds de recherche restants. Les consultations menées par la suite, notamment dans le cadre de la Conférence ADC-ACFD sur les admissions de 2026, ont mis en évidence la nécessité d'accorder une plus grande attention à l'amélioration de la représentativité au sein de la profession dentaire en renforçant les voies d'accès aux études dentaires pour les étudiants issus de communautés sous-représentées.

Dans le cadre de cette demande de propositions, l'ADC sollicite des projets de recherche visant à éclairer la conception, la faisabilité et la mise en œuvre éventuelle d'une approche nationale coordonnée en matière de recrutement au secondaire et de développement précoce du bassin de candidats. L'étude devra évaluer les stratégies permettant de mobiliser et de soutenir les étudiants issus de communautés sous-représentées, notamment, mais sans s'y limiter, les peuples autochtones, les personnes noires, les

autres populations racisées, les personnes issues de milieux socioéconomiques défavorisés ainsi que celles provenant de collectivités rurales ou éloignées. Les stratégies examinées devraient tendre à accroître la connaissance de la profession dentaire comme choix de carrière, à renforcer la préparation scolaire et à réduire les obstacles à l'accès. Ces travaux visent à compléter les initiatives d'admission existantes et émergentes en élargissant et en diversifiant le futur bassin de candidats qualifiés aux facultés de médecine dentaire canadiennes.

2. Portée des travaux

La portée de ce projet comprendra notamment les éléments suivants :

1. Analyse environnementale des initiatives existantes de développement du bassin de candidats

- Recenser et documenter les initiatives actuelles de sensibilisation, de développement du bassin de candidats ou de recrutement précoce au Canada ainsi que, lorsqu'il y a lieu, dans des contextes internationaux comparables.
- Décrire les principales caractéristiques de ces programmes.
- Cerner les approches courantes, les variations entre les modèles et les tendances émergentes.

2. Évaluation des approches de recrutement et de mobilisation

- Examiner les stratégies utilisées pour mobiliser les élèves du secondaire issus de communautés sous-représentées.
- Déterminer les facteurs associés à une mobilisation efficace, à une participation soutenue et à la rétention des étudiants dans les programmes de développement du bassin de candidats.

3. Obstacles et facteurs facilitants à la participation

- Déterminer les principaux obstacles pouvant limiter la participation aux initiatives de développement précoce du bassin de candidats.
- Définir les facteurs favorisant la participation et la réussite, notamment le rôle de la représentativité, des programmes adaptés aux réalités culturelles, de l'engagement des familles et du soutien institutionnel.

4. Incidence sur la sensibilisation, la préparation et les aspirations

- Évaluer l'incidence potentielle ou démontrée des initiatives de développement précoce du bassin de candidats sur :
 - la connaissance de la profession dentaire comme choix de carrière;
 - la préparation scolaire et la confiance à poursuivre des études postsecondaires;
 - l'intérêt pour les programmes de médecine dentaire et l'intention d'y présenter une demande d'admission.
- Lorsque les données le permettent, examiner les liens entre l'exposition précoce à ces initiatives et les résultats subséquents en matière de demandes d'admission et d'admissions.

5. Considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion

- Évaluer dans quelle mesure les initiatives de développement précoce du bassin de candidats contribuent à améliorer l'accès des populations sous-représentées et mal desservies.
- Déterminer les éléments à prendre en considération afin de s'assurer que les stratégies de recrutement sont inclusives, culturellement appropriées et adaptées aux besoins de diverses communautés.

6. Mise en œuvre et possibilités d'expansion

- Évaluer la faisabilité de la mise en œuvre des initiatives de développement du bassin de candidats à grande échelle partout au Canada, notamment en ce qui concerne :
 - les ressources et le financement requis;
 - les possibilités de coordination entre les établissements;
 - les rôles potentiels de l'ADC et des organismes partenaires dans le soutien ou la facilitation des efforts nationaux;
 - les modèles de gouvernance et les mécanismes de coordination envisageables dans une approche pancanadienne.
- Identifier les modèles de programmes qui pourraient être adaptés, élargis ou normalisés dans le contexte canadien.

Les candidats devront utiliser des méthodologies rigoureuses et appropriées, pouvant comprendre des revues scientifiques, des analyses environnementales, des analyses qualitatives et/ou quantitatives ainsi que la mobilisation des parties prenantes.

7. Recommandations

- Formuler des recommandations claires, concrètes et fondées sur des données probantes concernant :
 - les modèles efficaces de recrutement précoce et de mobilisation à long terme;
 - l’harmonisation entre les initiatives de développement du bassin de candidats au secondaire et les programmes d’accès particulier déjà en place;
 - les possibilités de mettre en œuvre une approche coordonnée ou nationale pour le développement du bassin de candidats.

3. Rapports et gouvernance

- Le ou la responsable de l’équipe de recherche relèvera d’un chef de projet désigné par l’ADC.
- Des mises à jour seront présentées au Comité sur les outils d’évaluation des admissions aux facultés de médecine dentaire, notamment concernant les progrès, les risques et les résultats préliminaires.

La personne chargée des recherches pourrait être invitée à participer à certaines réunions du comité afin de présenter des résultats intermédiaires.

4. Exigences relatives à la proposition

Les personnes intéressées doivent soumettre une proposition comprenant :

- Le résumé du projet en une page;
- La proposition principale (maximum 5 pages);
- Une présentation de l’équipe de recherche comprenant une description d’une page mettant en évidence l’expertise et l’expérience pertinentes de l’équipe ainsi que des curriculum vitæ ou notices biographiques des candidats d’un maximum de 2 pages chacun;

- L'échéancier du projet et les principales étapes;
- Le budget du projet.

Tous les documents doivent être présentés avec un interligne simple et une police de 12 points.

5. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Expérience et expertise pertinentes de l'équipe de recherche, y compris la collaboration interinstitutionnelle ainsi que la diversité des parcours et des types d'expérience des candidats (25 %);
- Approche méthodologique et justification des méthodes proposées (25 %);
- Cohérence de la proposition par rapport à l'objectif d'amélioration des admissions aux programmes de DMD et DDS (20 %);
- Présence d'indicateurs de réussite clairs et mesurables (20 %);
- Pertinence du budget proposé (10 %).

6. Modalités de soumission

- **Méthode de soumission** : Veuillez transmettre votre proposition par courriel à Isabelle Gingras à l'adresse suivante : igingras@cda-adc.ca
- **Questions et demandes de renseignements** : Toutes les demandes d'information doivent être adressées à Isabelle Gingras à igingras@cda-adc.ca.

7. Calendrier

Étapes	Date
Publication de la DP	2 septembre 2026
Date limite de soumission des propositions	6 novembre 2026
Communication des résultats	Janvier 2027

Début du projet	Février 2027
Rapports d'étape	Tous les six mois
Rapport final	Deux ans après le début du projet

8. Confidentialité

Tous les renseignements communiqués dans le cadre du processus de soumission et du projet doivent être traités de façon confidentielle. Avant que tout renseignement soit communiqué, les soumissionnaires devront signer une entente de confidentialité. Les documents internes seront transmis uniquement après la signature d'une entente de non-divulgaration.

9. Budget

Le budget prévu pour ce projet est estimé entre 50 000 \$ et 225 000 \$. Les répondants sont encouragés à soumettre des propositions se situant dans cette fourchette budgétaire et à fournir une justification claire des coûts proposés. Le budget définitif sera établi en fonction de la portée des travaux, de la valeur ajoutée proposée et de l'alignement avec les objectifs du projet. Les propositions dépassant le plafond indiqué pourraient ne pas être retenues, à moins qu'une valeur exceptionnelle ne soit clairement démontrée.